



TROC-MONTÉRÉGIE

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2015-2016

TROC
MONTÉRÉGIE



Rapport d'activités 2015-2016

Table des matières

Page 2	Mot de la présidente
Page 3	Préambule
Page 4	Volet 1 – Financement des organismes communautaires autonomes
Page 14	Volet 2 – Reconnaissance des organismes communautaires autonomes
Page 16	Volet 3 – Enjeux sociaux
Page 23	Volet 4 – Vie associative
Page 27	Volet 5 – Réseau de la santé et des services sociaux
Page 32	Volet 6 – Autres propositions
Page 33	Remerciements
Page 35	Annexe 1 – Fonds de mobilisation de la TROC-M



Rapport d'activités 2015-2016

Mot de la présidente

Chers membres,

Déjà une autre année d'écoulée. Comme c'est la coutume, vous trouverez dans les pages qui suivent, les résultats obtenus en lien avec les propositions du plan d'action que vous avez adopté lors des assemblées générales.

Le financement des organismes communautaires autonomes demeure toujours un enjeu majeur de notre regroupement, tout comme notre reconnaissance et nos croyances envers une meilleure redistribution de la richesse et plusieurs actions ont été portées dans ce sens. Malgré la réponse que nous recevons des décideurs gouvernementaux, une ritournelle continuelle dédiée à tous ceux qui revendiquent pour le respect de la dignité, « il n'y a pas d'argent disponible présentement », nous avons démontré notre détermination à ne pas laisser tomber nos revendications parce que nous croyons que les choix politiques qui sont faits, négligent de façon honteuse les droits de tous les citoyens à recevoir le soutien dont ils ont urgemment besoin.

Bien que nous dénonçons haut et fort les compressions budgétaires qui affectent nos services publics et que nous proposons des solutions fiscales afin d'y remédier, nous continuons de recevoir la même réponse. Le désir de nos élus est que nous lâchions prise et que nous nous résignons face à leurs décisions. Je ne sais pas pour vous, mais pour moi, il n'est pas question d'abdiquer tant que le gouvernement n'augmentera pas de façon substantielle le financement des organismes communautaires autonomes et qu'il ne réinvestira pas dans les programmes sociaux.

Pour y arriver, il est important de poursuivre nos actions et de faire connaître notre rôle auprès de la population. C'est pourquoi, durant la dernière année, nous avons fait circuler une série de lettres ouvertes sur le travail remarquable réalisé par les membres, et souvent méconnu du grand public, que je vous invite à partager le plus possible.

La vie associative de la TROC-M est aussi importante afin de développer notre solidarité pour donner une force au mouvement communautaire et pour se sentir plus forts et plus unis, que ce soit pour le financement ou pour divers autres enjeux sociaux. Lors d'une des assemblées générales régulières, il a été adopté de former un comité de réflexion sur la possibilité de créer une association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire. Je crois que c'est un dossier très important à poursuivre qui nous permettra peut-être un jour d'obtenir la reconnaissance que les travailleurs et les travailleuses du milieu communautaire méritent.

Pour terminer, tout plein de mercis à la permanence, aux membres du conseil d'administration et à vous tous qui vous impliquez dans notre regroupement parce que vous croyez comme moi que c'est ensemble que nous pouvons faire une différence.

Danielle Goulet
Présidente



Rapport d'activités 2015-2016

Préambule

Le plan d'action 2015-2016 adopté lors de l'assemblée générale annuelle de septembre 2015 était divisé en 6 volets. Nous vous présenterons donc notre rapport d'activités en décortiquant les réalisations liées à chacun de ces volets :

Volet 1 – Financement des organismes communautaires autonomes

Volet 2 – Reconnaissance des organismes communautaires autonomes

Volet 3 – Enjeux sociaux

Volet 4 – Vie associative

Volet 5 – Réseau de la santé et des services sociaux

Volet 6 – Autres propositions

Des ajustements ont dû être faits en cours d'année pour tenir compte de la conjoncture. Les assemblées générales régulières ont toutefois permis de faire des suivis auprès des membres sur ces ajustements.

Bonne lecture!

Volet 1 – Financement des organismes communautaires autonomes

Objectif : Obtenir des investissements pour les organismes communautaires autonomes de tous les secteurs dès le prochain budget.

Proposition 1.1

Transmettre aux éluEs, par écrit ou lors de rencontres, de l'information déjà existante sur les impacts économiques et sociaux des organismes communautaires, des rappels sur des positions qu'ils (ou leur parti) ont déjà prises et/ou sur des déclarations déjà faites.

Pour réaliser cet objectif, l'opération *Rencontrez votre député!* a été lancée à l'automne 2015. Les membres de la TROC-M ont reçu une lettre-type pour solliciter une rencontre avec leur député ainsi qu'un kit d'information à leur remettre, incluant de l'information sur les impacts économiques et sociaux des organismes communautaires, ainsi qu'une copie de la motion adoptée unanimement à l'Assemblée nationale :

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux.

Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec. »

La permanence de TROC-M ainsi que les représentants du conseil d'administration ont également transmis ces informations lors des rencontres formelles et informelles avec les ministres Gaétan Barrette et Lucie Charlebois.

Proposition 1.2

Participer à la grève des 2 et 3 novembre dans le cadre de Je soutiens le communautaire.

Je soutiens le communautaire a initié une semaine d'actions de mobilisations au début du mois de novembre 2015, avec 2 jours de « grève » les 2 et 3 novembre.

La TROC-Montérégie a joint ce mouvement et elle a mobilisé les groupes de la Montérégie à participer aux journées de grève des 2 et 3 novembre. La TROC-M a organisé une grande manifestation dans les rues de St-Clet jusqu'au bureau de la ministre Charlebois le 2 novembre et a invité les groupes à organiser des actions localement le 3 novembre.

Rapport d'activités 2015-2016

Le 2 novembre à St-Clet

C'est près de 500 personnes qui ont trouvé le chemin de St-Clet le 2 novembre pour venir manifester contre l'austérité et pour un meilleur financement des organismes communautaires! En effet, groupes communautaires en santé et services sociaux, groupes en défense collective des droits et corporations de développement communautaire, étaient tous réunis, solidairement, devant les bureaux de la ministre Charlebois, ministre responsable des organismes communautaires au MSSS pour passer un message clair au gouvernement: Financez le communautaire! L'austérité, c'est assez!

Après une belle marche festive dans les rues de St-Clet, les manifestants ont eu l'occasion de voir s'affronter le clan du gouvernement et le clan du communautaire dans une joute du célèbre jeu télévisé La Guerre des Clans... Devinez quel clan l'a emporté!

La ministre Charlebois était absente de son bureau mais des représentants de la TROC-Montérégie ont rencontré les attachés politiques de la Ministre pour leur porter nos revendications.



Le 3 novembre partout en Montérégie

Plusieurs actions ont également eu lieu en Montérégie le 3 novembre dont à Sorel-Tracy, St-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Bruno-de-Montarville, Châteauguay et Longueuil. Bravo à tous ceux et celles qui ont organisé ou qui ont participé à une de ces actions qui ont donné une ampleur incroyable au mouvement!

La permanence de la TROC-Montérégie a fait une tournée de la Montérégie pour appuyer ces différentes actions.

Proposition 1.3

Organiser et participer à une mobilisation nationale le 15 décembre prochain, en collaboration avec Je soutiens le communautaire et/ou avec la TROC-CQM



La TROC-M a organisé une grande manifestation le 15 décembre 2015, de concert avec la TROC Centre-du-Québec/Mauricie sous la thématique de La parade des vulnérables.

Près de 1 000 manifestants ont pris part à cette grande parade, où le Père Noël, Olaf et la Reine des neiges étaient également présents.

Cette mobilisation avait pour but de revendiquer :

- Le respect de l'autonomie des organismes communautaires et la reconnaissance de leur travail comme moteur du progrès social;
- Le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'action communautaire autonome;
- L'indexation annuelle des subventions pour suivre l'augmentation des coûts de fonctionnement;
- La fin des compressions budgétaires et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.



Rapport d'activités 2015-2016

Les groupes de défense des droits ont également pris part à ce rassemblement et Jean-François Lisée, député du Parti Québécois, et Françoise David, députée de Québec Solidaire, sont venus donner leur appui au mouvement communautaire en prenant la parole.

Cette mobilisation a nécessité une grande organisation : char allégorique, transport, mise en scène, animation... Pour mobiliser les membres, la TROC-M a participé à la réalisation d'une vidéo promotionnelle. Elle a sollicité les organismes de la Montérégie par courriel, via son bulletin de liaison et sa page Facebook et a organisé le transport en provenance de la Montérégie. Elle a également produit un avis de convocation aux médias ainsi qu'un communiqué de presse

Proposition 1.4

Organiser des actions de mobilisation aux bureaux de ministres, dont les ministres Charlebois et Barrette, ou à tous autres endroits jugés stratégiques avec les organismes volontaires, en nommant les membres présents.

Les Supers lundis à St-Clet!

Des campements symboliques devant les bureaux de la ministre Charlebois quatre lundis de suite. Ces campements nous ont permis de rencontrer la Ministre et nous a également valu une attention médiatique intéressante dans sa circonscription.

23 novembre 2015

Les membres du conseil d'administration et des comités de la TROC-M ont tenu un premier campement symbolique le lundi 23 novembre dans le but d'obtenir une rencontre avec la ministre Charlebois ainsi que pour lui démontrer l'urgence et la détermination des groupes communautaires à avancer dans le dossier du rehaussement du financement des organismes. Devant notre détermination, la ministre Charlebois a accepté de rencontrer une délégation de la TROC-M.

Bien qu'elle se soit dite à l'écoute des besoins des organismes communautaires, elle a expliqué qu'il n'y avait pas d'argent disponible pour le moment. La ministre Charlebois a mentionné qu'elle défendait les intérêts des organismes communautaires et qu'elle ne comprenait pas pourquoi nous étions soudainement si déterminés à rehausser notre financement. Nos représentants l'ont avisée que les organismes communautaires ne lâcheront pas, qu'elle doit faire plus et que nous serons mobilisés tant et aussi longtemps que son gouvernement n'agira pas dans l'intérêt des communautés et des personnes vulnérables en finançant adéquatement le milieu communautaire.



30 novembre 2015

Le 30 novembre, une quinzaine de représentants d'organismes communautaires de la Montérégie ont érigé un deuxième campement symbolique devant les bureaux de la ministre Charlebois à St-Clet. Celle-ci était absente de son bureau mais une délégation a tout de même rencontré ses attachés politiques pour leur remettre un tract et leur présenter des solutions fiscales qui permettraient au gouvernement d'augmenter le financement à la mission des organismes communautaires et de réinvestir dans les programmes sociaux. Des tracts, au nombre de 200, ont été distribués aux automobilistes et aux résidents du secteur. Ce tract présentait les « 10 milliards \$ de solutions » de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics.



7 décembre 2015

Pour une troisième semaine consécutive, les organismes communautaires de la Montérégie sont retournés devant les bureaux de la ministre Lucie Charlebois à St-Clet pour la tenue d'un campement symbolique. Ils souhaitent faire un suivi avec la Ministre sur la rencontre qu'elle a tenue le 3 décembre dernier avec les représentants nationaux des organismes communautaires et sur les actions qu'elle compte prendre pour améliorer la situation des organismes communautaires.

Les groupes communautaires ont également lancé un appel à l'aide à la population de St-Clet. Ils ont distribué des tracts aux automobilistes et un envoi postal a été fait à tous les citoyens et citoyennes de St-Clet pour solliciter leur l'appui en leur demandant d'intervenir auprès de leur députée, Mme Lucie Charlebois.



14 décembre 2015

Pour le dernier super lundi, c'est le conseil d'administration de la TROC-Montérégie qui s'est présenté devant le bureau de Mme Charlebois. Les représentants du milieu communautaire ont remis au bureau de la Ministre une boîte cadeau avec un témoignage poignant décrivant le parcours d'une personne dans le besoin et démontrant la nécessité de voir au rehaussement du financement des organismes communautaires. Ils lui ont également remis un document qui contient des pistes de solutions permettant ce rehaussement. Ils souhaitent ainsi que, pendant la période des fêtes qui appelle à penser à son prochain, la ministre Charlebois réfléchisse à un plan pour venir en aide aux plus vulnérables et à ceux qui les soutiennent.



Cocktail libéral à Brossard

C'est en chantant « C'est assez, financez les organismes communautaires » sur un air connu, que des représentants des organismes communautaires de la Montérégie ont accueilli les invités au Cocktail de la Nouvelle année de l'association libérale de La Pinière où le ministre de la santé et des services sociaux, M. Gaétan Barrette était présent. Les organismes communautaires ont rencontré le Ministre et lui ont fait part de la crise financière actuelle parmi bon nombre d'entre eux. Ils ont signifié que leur financement ne suffit pas pour répondre aux besoins grandissants des gens démunis et vulnérables. Les organismes ont indiqué au Ministre qu'ils en avaient assez, ils réclament un meilleur financement pour venir en aide à la population. Le ministre Barrette s'est dit sensible à la situation des organismes et a même affirmé qu'il penserait aux organismes communautaires dans le prochain budget.



Proposition 1.5

Poursuivre la sollicitation de rencontres avec les élus.

Les mobilisations sont essentielles pour démontrer aux élus que les groupes communautaires sont solidaires et déterminés à recevoir un financement plus juste. Toutefois, il est également important d'entrer en dialogue avec les élus afin d'échanger sur les besoins des groupes, leur transmettre des témoignages, partager des données qui démontrent le sous-financement des groupes.

C'est pourquoi des rencontres ont été sollicitées tout au long de l'année de façon formelle et informelle. Des rencontres ont donc eu lieu au bureau de Mme Charlebois avec elle et son équipe lors des Supers lundis et également avec M. Barrette lors de son cocktail de la nouvelle année.

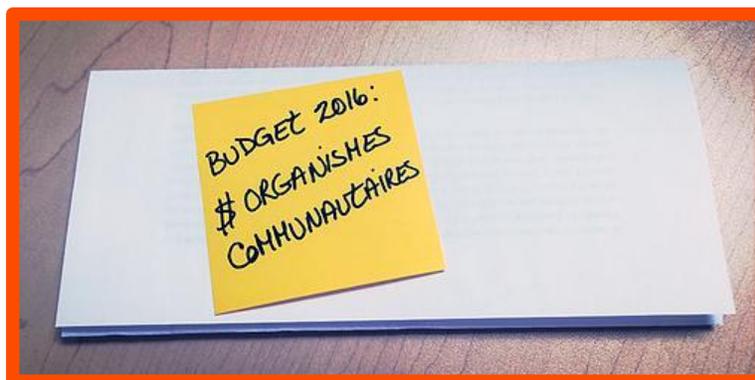
Proposition 1.6

Fournir aux membres des modèles de lettres et de communiqués sur nos revendications financières.

Lors d'une rencontre avec des représentants de la TROC-Montérégie, le ministre Gaétan Barrette a affirmé qu'il penserait aux organismes communautaires dans le prochain budget. Le budget 2016 était alors en cours d'écriture, nous avons voulu nous assurer que les « pensées » du Ministre ne se retrouvent pas aux oubliettes mais plutôt qu'elles se traduisent par des engagements concrets dans ce budget.

Le comité de mobilisation a donc proposé d'unir nos forces pour effectuer un rappel à M. Barrette, Mme Charlebois, ainsi qu'à tous les députés de l'assemblée nationale : Les besoins des organismes communautaires sont criants et des engagements concrets doivent être pris dès le prochain budget! Ce rappel s'est traduit par une action toute simple : L'envoi d'une lettre aux députés de la Montérégie.

La TROC-Montérégie a également fait l'envoi de lettres et ce, à l'ensemble des députés de la province.



Proposition 1.7

Orchestrer des actions au niveau local pour réclamer un meilleur financement.

Une Caravane du communautaire avait été prévue par le comité de mobilisation en mai dernier afin de revendiquer un meilleur financement du communautaire. La Caravane devait faire plusieurs arrêts en Montérégie, ponctués de points de presse. Les groupes étaient invités localement à se rassembler pour accueillir le passage de la Caravane. Cependant, pour des raisons stratégiques, le comité de mobilisation a pris la décision d'annuler et/ou de reporter la tenue de la Caravane du communautaire.

Cette décision a été présentée aux membres lors de l'AGR du 19 mai 2016.

Proposition 1.8

Dans nos communications et nos revendications, faire le lien entre les 10 milliards de solutions, le « gaspillage » et les retombées potentielles si ces sommes avaient été investies autrement.

Le gouvernement martèle le message que le Québec ne peut plus supporter les programmes sociaux dont il s'est doté et par conséquent, nos revendications financières ne sont pas toujours bien reçues. Pourtant nous le savons, le problème n'est pas dans l'argent disponible pour notre gouvernement, mais plutôt dans les choix qu'il fait. Des exemples de gaspillage, il y en a régulièrement et des solutions fiscales, on en a.

Dans nos communications, nous avons donc tenté de mettre de l'avant tout au long de l'année, les exemples de gaspillage dans les finances publiques et les 10 milliards de solutions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dans l'optique de démontrer qu'il est possible de mieux financer les organismes communautaires.

Proposition 1.9

Constituer un fonds de mobilisation régional lié principalement aux revendications pour le rehaussement du financement des organismes.

Un fonds de mobilisation régional a été constitué et principalement utilisé pour les actions de mobilisation en lien avec nos revendications pour le rehaussement du financement des organismes.

*****Voir annexe 1**

Autres tâches connexes

- **Conférence de presse à Québec – 24 février 2016**

En partenariat avec la TROC Centre-du-Québec/Mauricie et M. Jean-François Lisée, député de Rosemont et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, la TROC-Montérégie a tenu une conférence de presse le 24 février dernier à l'Assemblée nationale pour dénoncer le sous-financement des organismes communautaires et les impacts des mesures d'austérité sur ceux-ci.



Volet 2 – Reconnaissance des organismes communautaires

Objectif : Faire connaître le rôle des organismes communautaires autonomes auprès de la population.

Proposition 2.1

Déposer une demande auprès de la Direction de la santé publique pour l'élaboration d'un nouveau portrait des organismes communautaires de la Montérégie.

La demande, qui avait été faite l'an dernier et mise sur la glace lors de la mise en place des CISSS, a été examinée par la Direction de la santé publique. Cependant, on nous a informés que ce projet n'avait pas été retenu comme priorité faute de budget et en raison de sa complexité.

Proposition 2.2

Faire circuler les capsules vidéo existantes faisant valoir le rôle des organismes communautaires autonomes.

En janvier 2016, nous avons commencé à mettre en valeur une capsule vidéo de nos membres à chaque parution du bulletin *La TROC en bref*. Les capsules se retrouvent alors dans le bulletin, sur notre page Facebook ainsi que sur notre [site internet](#).

Proposition 2.3

Produire des modèles de lettre ouverte pour nos membres sur la reconnaissance des organismes communautaires autonomes.

Il avait été demandé, lors de la tournée, de produire des modèles de lettre ouverte que les membres pourront adapter dans le but de faire reconnaître l'apport des organismes communautaires dans la société.

Une série de lettre ouverte a plutôt été produite. Ces lettres portent toutes sur le travail des organismes communautaires autonomes en lien avec une thématique particulière. Elles visent à faire connaître le travail remarquable mais souvent méconnu du grand public des organismes communautaires.

Pour l'année 2015-2016, [6 lettres ont été publiées](#) entre le 18 avril et le 13 juin. Elles ont été envoyées dans les médias écrits de la Montérégie, ont été publiées sur Facebook et Twitter et sont disponibles sur le site internet de la TROC-Montérégie. Cette campagne de lettres se poursuivra à l'automne 2016.

Rapport d'activités 2015-2016

Proposition 2.4

Promouvoir les initiatives locales en lien avec la reconnaissance des organismes communautaires autonomes.

La TROC-Montérégie n'a pas été mise au fait de telles initiatives pendant l'année 2015-2016.

Proposition 2.5

Utiliser les médias sociaux pour promouvoir les organismes et leur impact social et acheter de la publicité sur Facebook au besoin.

Les médias sociaux ont été utilisés pour promouvoir les organismes et leur impact social mais nous n'avons pas fait l'achat de publicité.

Proposition 2.6

Inviter nos membres à participer à la Commission populaire sur l'ACA du RQ-ACA.

Le RQ-ACA a procédé à une commission populaire sur l'ACA à l'automne dernier 2015. Le mandat des commissaires était de recueillir les bilans de l'impact positif des organismes d'ACA sur leur milieu et leurs doléances portant sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.

La TROC-Montérégie a participé à la rencontre Montérégienne qui s'est tenue le 18 novembre à Carignan et nous avons présenté un mémoire.



Volet 3 – Enjeux sociaux

Objectif : Promouvoir une meilleure redistribution de la richesse.

Proposition 3.1

Diffuser l'information provenant de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Depuis plusieurs années maintenant, la TROC-M est membre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et elle s'y implique activement.

Les objectifs de cette Coalition sont de :

- Revendiquer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun.
- Revendiquer un meilleur accès aux services publics et aux programmes sociaux.
- S'opposer aux hausses de tarifs de l'électricité résidentielle et des services publics, particulièrement les services de santé et les services sociaux, l'éducation, les services de garde et les transports collectifs.
- Faire la promotion d'autres sources de revenus favorisant une meilleure redistribution de la richesse, notamment une fiscalité plus progressive qui prend d'abord et avant tout en considération la capacité de payer.

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics s'oppose vivement aux politiques d'austérité du gouvernement Couillard. Elle fait un travail important pour dénoncer les compressions budgétaires qui affectent nos services publics mais aussi pour proposer des solutions fiscales qui permettraient d'éviter la diminution, voir la perte de certains services et la hausse des tarifs que subissent les citoyens et les citoyennes.

La Coalition a organisé de nombreuses actions/mobilisations tout au long de l'année et la TROC-Montérégie a diffusé l'information auprès de ses membres.

Proposition 3.2

Participer à la campagne d'éducation populaire sur les 10 milliards de solutions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Lors de l'adoption de notre plan d'action, nous avons comme information que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics organiserait une nouvelle campagne d'éducation populaire à l'automne 2015, en lien avec son document sur les 10 milliards de solutions revu et bonifié.



Rapport d'activités 2015-2016

Cependant, il n'y a pas eu de nouvelle campagne et nous n'y avons donc pas participé. Toutefois, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a produit du nouveau matériel en lien avec sa campagne et nous en avons fait la promotion auprès des membres.

Proposition 3.3

Participer à la grande manifestation unitaire du mois de novembre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Une grande manifestation unitaire, regroupant les milieux étudiant, syndical et communautaire a eu lieu le 28 novembre 2015, en prévision du prochain budget du gouvernement provincial.

La TROC-Montérégie a mobilisé ses membres à y participer. Ce sont trois autobus de la Montérégie qui se sont rendus à Montréal pour réclamer une meilleure redistribution de la richesse!

Proposition 3.4

Faire des représentations afin de mobiliser la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et ses partenaires du mouvement national unitaire pour élaborer un budget alternatif et le déposer à l'occasion du rassemblement de novembre.

La TROC-Montérégie a fait des représentations auprès de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics afin qu'elle élabore un budget alternatif. Faute de ressources, la Coalition n'a pas été en mesure de prendre ce mandat.

Proposition 3.5

Dans le cas d'un refus de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, élaborer un budget alternatif et le déposer à un moment jugé opportun.

Compte tenu du refus de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, la TROC-Montérégie a formé un comité Budget alternatif. Le comité, composé de seulement 2 membres et de la permanence, s'est réuni une première fois mais étant donné l'ampleur de la tâche, des priorités au sein de la TROC-M et du peu de ressources, le comité a été mis sur la glace.

Proposition 3.6

Lors des AGR, convenir de la participation de la TROC-M aux futures actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Lors de l'AGR de février, il a été résolu :

Que la TROC-Montérégie participe à une journée de grèves et/ou d'actions et/ou de perturbations autour du 1er mai 2016 organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

La TROC-Montérégie a donc participé à la journée d'actions du 29 avril. Le comité de mobilisation a fait le choix de se joindre à l'action de Montréal. Les membres ont été invités à participer à la manifestation et une délégation de la TROC-M a participé aux actions de perturbations.



Semaine d'actions dérangeantes

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a appelé à une semaine d'actions dérangeantes pour une meilleure répartition de la richesse, la semaine du 22 au 26 février. Comme l'AGR de la TROC-M se tenait cette semaine-là, il était impossible de convenir de la participation à cette semaine en AGR. Le comité de mobilisation a pris l'initiative d'organiser une action sur l'heure du dîner lors de l'AGR. Cette action, organisée de concert avec la TROVEP-Montérégie et la CDC Roussillon, devait se dérouler devant le bureau du ministre Pierre Moreau mais compte tenu de son état de santé, l'action a été annulée.

D'autres actions étaient organisées en Montérégie pendant cette semaine-là. La TROC-Montérégie en a fait la promotion au travers de ces différents médias : site web, Facebook, bulletin...

Proposition 3.7

Inviter nos membres à participer à l'observatoire sur l'austérité de Je soutiens le communautaire.

Nous avons lancé l'invitation aux membres de la TROC-Montérégie de participer à l'observatoire sur l'austérité de Je soutiens le communautaire. Les documents ont été envoyés aux membres et rendus disponibles sur notre site internet.

Proposition 3.8

Partager l'information, promouvoir les actions liées à la Marche mondiale des femmes et participer à la Marche mondiale des femmes du 17 octobre à Trois-Rivières.

La TROC-Montérégie a informé ses membres via ses bulletins et son site internet des activités liées à la marche mondiale des femmes de 2015 et les a invités à y participer.

La permanence était d'ailleurs présente aux activités de la Marche mondiale des femmes à Valleyfield le 14 octobre 2015.

La TROC-Montérégie a également contribué à l'organisation du transport pour l'action à Trois-Rivières le 17 octobre. En effet, une contribution financière a été faite au comité organisateur de la Montérégie et la TROC-Montérégie en a fait la promotion au travers de ces différents médias : site web, Facebook, bulletin...



Proposition 3.9

Transmettre de l'information et des outils d'éducation populaire sur les enjeux liés à la politique fédérale.

Un [bulletin spécial](#) sur les élections fédérales a été produit en septembre 2015 afin de fournir de l'information et des outils d'éducation populaire sur les enjeux liés à la politique fédérale.

24 septembre 2015

La TROC-Montérégie a participé à un rassemblement unitaire, le 24 septembre 2015, contre les politiques conservatrices et néolibérales organisé pendant le débat des chefs dans le cadre des élections fédérales.



Autres tâches connexes

Coalition Montérégienne pour la sauvegarde des services publics et des programmes sociaux

Le 16 mai dernier, plusieurs représentants syndicaux et de regroupements d'organismes communautaires de la Montérégie se sont réunis afin de discuter d'éventuelles collaborations.

Rapport d'activités 2015-2016

Lors de cette rencontre, il a été convenu de mettre sur pied une Coalition montérégienne qui aurait pour objectif de lutter pour la sauvegarde des services publics et des programmes sociaux.

Une deuxième rencontre de cette Coalition a eu lieu à Brossard le 20 juin 2016.

Projet de loi 70

L'année 2015-2016 a été marquée par le dépôt du projet de loi 70 à l'automne 2015 (Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi).

Rappelons que le projet de loi 70 veut imposer, aux personnes sans contrainte sévère à l'emploi qui font une première demande d'aide sociale, des mesures d'employabilité obligatoires assorties de pénalités financières.

Les groupes sociaux se sont rapidement mobilisés contre ce projet de loi et la TROC-Montérégie s'est jointe au mouvement en participant à diverses actions et en appuyant la coalition née suite au dépôt de ce projet de loi, la [Coalition Objectif Dignité](#).

Retour sur différentes actions auxquelles la TROC-Montérégie a participé :

- **27 janvier – Manifestation nationale à Québec contre le projet de loi 70**



Rapport d'activités 2015-2016

Le 27 janvier dernier débutaient les audiences publiques sur le projet de loi 70 modifiant l'aide sociale. C'est dans ce cadre que la Coalition objectif dignité a organisé une manifestation nationale à Québec suivie d'un rassemblement devant l'Assemblée nationale. La TROC-Montérégie était présente et a invité ses membres à y participer.

- **21 mars – Journée d'actions contre le projet de loi 70**

La Coalition a lancé un appel à la mobilisation partout au Québec le 21 mars dernier sous le thème : **L'aide sociale c'est déjà trop bas, ça ne se coupe pas!** Des actions ont eu lieu à Montréal, en Estrie, en Mauricie, en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et en Abitibi-Témiscamingue pour dénoncer de nouveau l'approche punitive et les coupes à l'aide sociale contenues dans le projet de loi 70.

La TROC-Montérégie a invité ses membres à participer à l'action de Montréal (l'action tenue en Montérégie étant une surprise).

- **Pétition contre le projet de loi 70**

Le Groupe action solution pauvreté (GASP) a lancé une pétition contre le projet de loi 70. La TROC-Montérégie a invité ses membres à signer cette publicité via courriel et également via sa page Facebook.

- **31 mai – BBQ de la fin du mois**



Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec organisait le 31 mai dernier un rassemblement pour dénoncer le projet de loi 70. La TROC-Montérégie était présente!

Volet 4 – Vie associative

Objectif : Améliorer la vie associative de la TROC-M.

Proposition 4.1

Trouver des pistes de solutions dans le but de créer une plus grande solidarité entre les travailleurs et travailleuses des organismes communautaires et à cette fin, mettre sur pied un comité

Lors de la tournée de consultation, il est ressorti à plusieurs endroits des questionnements sur la solidarité entre les organismes communautaires et les travailleurs et travailleuses qui y œuvrent. On croit qu'une plus grande solidarité donnerait une force au mouvement communautaire, que ce soit pour le financement ou pour divers enjeux sociaux. Un comité avait été mis sur pied pour travailler sur des pistes de solutions mais ne s'est pas rencontré. *** [Allez au point 6.1 pour connaître la suite des choses.](#)

Proposition 4.2

Poursuivre les demi-journées thématiques dans le cadre des assemblées générales régulières.

Lors des deux assemblées générales régulières de la TROC-Montérégie, il y a eu des demi-journées thématiques.

Proposition 4.3

Aborder les thématiques «L'univers de la politique», «La tarification dans les organismes communautaires en lien avec le sous-financement» ou toutes autres thématiques, selon la conjoncture, lors des AGR de 2015-2016.

Tel que convenu, lors de l'AGR de février, nous avons traité de la thématique de la tarification dans les organismes communautaires. Cependant, lors de l'AGR de mai, nous avons plutôt abordé la thématique des transformations du réseau de la santé et des services sociaux, ce qui répondait aussi à la [proposition 5.1](#).

Proposition 4.4

S'engager solidairement à respecter le code d'éthique et les règles de participation lors des assemblées.

Les assemblées générales annuelle et régulières se sont déroulées cette année dans une ambiance agréable et saine. Les évaluations lors de ces rencontres nous ont permis de constater une grande amélioration du climat lors des assemblées.

Autres tâches connexes

Bulletins La TROC en bref

12 bulletins *La TROC en bref* ont été produits et envoyés aux membres cette année. *La TROC en bref* est un bulletin d'information à l'intention des membres de la TROC-Montérégie. On y retrouve l'information sur la vie associative de l'organisme, sur les différents dossiers traités, sur la mobilisation, et plus encore!

Assemblée générale annuelle

La TROC-Montérégie a tenu son assemblée générale annuelle le 17 septembre 2015. Cette assemblée a été marquée par l'adoption de changements importants aux règlements généraux de la TROC-M en matière de *membership* et de la composition du conseil d'administration.



Assemblées générales régulières

Tel que prévu aux règlements généraux, deux assemblées générales régulières ont été tenues durant l'année, soit les 25 février et 19 mai 2016. Ces assemblées ont permis de faire un suivi du plan d'action avec les membres, de consulter les membres en vue du prochain plan d'action et de tenir des demi-journées thématiques, telles que prévues aux propositions 4.2 et 4.3.

Assemblée du 25 février



Lors de l'assemblée générale régulière du 25 février, les propositions suivantes ont été adoptées :

Concernant le rehaussement du financement des organismes communautaires

- **Créer une cellule d'actions non-violentes en lien avec le rehaussement du financement des organismes communautaires.**

Le comité de mobilisation s'est réuni pour mettre en œuvre cette proposition. Cependant, pour des raisons stratégiques et compte tenu du peu de volontaires à cette cellule d'actions, il a été jugé que cette proposition n'était pas réalisable.

Concernant les enjeux sociaux

- **Que la TROC-Montérégie participe à une journée de grèves et/ou d'actions et/ou de perturbations autour du 1er mai 2016 organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.**

[*Voir point 3.6](#)**

Concernant la vie associative et notre rapport de force

- **Mettre sur pied un comité de réflexion sur l'association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire.**

[*Voir point 6.1](#)**

Assemblée du 19 mai



Lors de l'assemblée générale régulière du 19 mai, la proposition suivante a été adoptée

- **Que la TROC-M propose à la Coalition Solidarité Santé une campagne commune, de tous les acteurs autour de la table pour la sauvegarde des CLSC. Cette campagne sera entre autre basée sur des témoignages.**

La résolution de la TROC-Montérégie a fait du chemin au sein de la Coalition solidarité santé : une conférence de presse a eu lieu le 14 juin prochain à 10h30 devant l'Hôtel Omni au 1050 rue Sherbrooke Ouest à Montréal afin d'informer la population des conséquences de la réforme de la santé et des services sociaux. Des témoignages ont été livrés aux médias afin de faire état de la situation.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises dont 7 de façon régulière et 2 de façon spéciale.

Lac-à-l'épaule

Le conseil d'administration, le comité de mobilisation et la permanence de la TROC-M se sont réunis en lac-à-l'épaule les 22 et 23 juin dernier. Cette rencontre a permis principalement de préparer la proposition de plan d'action pour l'année 2016-2017 qui sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle.

Volet 5 – Réseau de la santé et des services sociaux

Objectif : Dans le cadre de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux, maintenir nos liens et nos acquis, informer les membres et rester à l'affût.

Proposition 5.1

Tenir une rencontre d'information et d'échange avec les membres et des représentants des 3 CISSS.

L'adoption de la loi 10 a suscité beaucoup de questionnements et d'inquiétudes, particulièrement en Montérégie, avec la création des trois CISSS. C'est pourquoi des représentants des trois CISSS de la Montérégie ont été invités à venir faire une présentation lors de l'assemblée générale régulière de mai 2016. Finalement, ce sont les CISSS Montérégie-Centre et Montérégie-Est qui ont répondu à l'appel.

Proposition 5.2

S'assurer de l'application du Cadre de référence auprès des 3 CISSS.

Les représentants de l'Agence nous ont confirmé le maintien du Cadre de référence dans la nouvelle structure des CISSS. D'ailleurs, le 3 février dernier, des délégués du Conseil d'administration de la TROC-Montérégie et la permanence ont rencontré des représentants du CISSS Montérégie-Centre. Il nous a été mentionné que le cadre de référence était en cours de révision pour l'adapter à la nouvelle réalité des CISSS.

Proposition 5.3

Assurer le suivi de la convention PSOC.

Un suivi de ce dossier a été fait auprès des regroupements nationaux qui étaient en négociation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Comme vous le savez, la convention PSOC a été reconduite pour 3 ans.

Proposition 5.4

Déléguer des membres aux structures participatives nécessitant la collaboration et le point de vue des organismes communautaires autonomes.

Comité directeur intersectoriel de la Montérégie – Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020

Le MSSS a confié au CISSS de la Montérégie-Centre le mandat de mettre en place un comité directeur intersectoriel et de veiller au déploiement d'un plan d'action régional découlant du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020. Le but ultime poursuivi est celui de déployer vingt actions concertées pour agir sur les axes suivants :

1. Le logement
2. La santé et les services sociaux
3. Le revenu
4. L'éducation, l'intégration sociale et l'insertion socioprofessionnelle
5. La cohabitation sociale et les enjeux liés à la juridiciarisation

La TROC-Montérégie a d'abord obtenu deux sièges sur ce comité afin d'y représenter l'ensemble des organismes de la Montérégie. Les deux délégués étaient madame Suzanne Demers, directrice de l'Auberge du cœur Le Baluchon et également membre du conseil d'administration de la TROC-Montérégie et monsieur Marco Carpenteyro, coordonnateur de la Table itinérance Rive-Sud.

Le 9 février 2016, la TROC-Montérégie et ses délégués tenaient une première rencontre de travail avec les organismes communautaires de la Montérégie afin de présenter le plan d'action interministériel et le mandat du comité directeur. Les délégués avaient aussi, lors de cette rencontre, la préoccupation de bien saisir tous les enjeux des organismes communautaires pour que ceux-ci soient entendus par les partenaires et responsables du comité directeur. Les représentants du CISSS pour ce comité étaient également présents lors de cette rencontre afin qu'ils entendent les participants dans la perspective où ceux-ci devaient dresser un état de situation régional.

Le 25 mai 2016, la TROC-Montérégie et ses délégués conviaient à nouveau l'ensemble des organismes communautaires pour qu'ils puissent se prononcer sur la version préliminaire du plan d'action régional. Cette rencontre du 25 mai dernier a permis aux participants de s'exprimer sur la version préliminaire et de nommer leurs attentes, leurs préoccupations mais aussi leur indignation. Dans une perspective de collaboration et de participation, les membres d'organismes communautaires présents ont formulé des propositions de modifications au plan d'action régional, lesquelles ont été transmises aux responsables du comité directeur. Ces recommandations étaient accompagnées des principaux commentaires recueillis auprès des organismes communautaires :

- *Pour la plupart des actions, les organismes communautaires sont nommés comme responsables ou comme collaborateurs, sans aucun financement additionnel.*
- *Nous déplorons qu'aucun budget ne soit alloué au plan d'action, que ce soit pour les organismes communautaires ou pour d'autres acteurs du plan.*
- *Des moyens financiers et des ressources humaines doivent être spécifiés dans les indicateurs de réussite.*

Rapport d'activités 2015-2016

- *Plusieurs actions/décisions gouvernementales entrent en contradiction avec ce plan d'action, qui se veut à la base un plan interministériel (Projet de loi 70, manque d'investissement du gouvernement dans les logements sociaux, compressions dans le réseau de la santé et des services sociaux, hausse des tarifs dans le transport en commun, fermetures de CLE, compressions dans le réseau de l'éducation, etc.).*
- *Les budgets nécessaires à l'actualisation de ce plan d'action doivent être indiqués dans une colonne supplémentaire.*
- *La contribution et l'engagement des villes, des municipalités et des MRC au plan d'action doivent être spécifiquement nommés.*
- *Puisque la majorité des échéanciers nous semblent irréalistes, la révision des échéanciers sera essentielle avant la production du plan d'action final.*

Au terme de cette rencontre, la TROC-Montérégie a déposé une demande pour déléguer 3 représentants au sein de ce comité directeur, soit un représentant du CISSS Montérégie-Est, un représentant du CISSS Montérégie-Ouest et un représentant du CISSS Montérégie-Centre. Cette demande a été acceptée. Il y aura dorénavant 4 représentants du milieu communautaire au sein du comité directeur, en y incluant le représentant de la Table itinérance Rive-Sud.

En plus de ces rencontres, les délégués ont jusqu'à présent participé à 3 rencontres du comité directeur et ils poursuivront le travail à l'automne 2016.



Réseau d'échange et d'information sur les gangs de rue de la Montérégie (REIG-M)

Mis en place en place en mars 2013, dans le cadre du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue, le Réseau d'échange et d'information sur les gangs de rue en Montérégie vise à augmenter la capacité préventive des milieux municipal, communautaire et institutionnel face à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

L'objectif de ce réseau est d'assurer une meilleure concertation des intervenants et une coordination accrue de leurs actions visant à prévenir et à contrer le phénomène de gangs de rue.

Le comité de coordination regroupe : La commission scolaire Marie-Victorin, la Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la ville de Longueuil, le Centre Jeunesse de la Montérégie, les CISSS Centre et Est, le service de police de l'agglomération de Longueuil et la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie.

Durant la dernière année, il y a eu 3 rencontres du comité de coordination et 4 communiqués d'information transmis à tous les partenaires (Communiqués 4-5-6 et 7). Une présentation a été faite au Colloque des intervenants des tables jeunesse de l'Aglo-Longueuil sur le sujet des filles dans les gangs et le recrutement.

De septembre 2015 à mai 2016, le REIG-M a reçu **165 demandes** d'information et d'échanges provenant des divers partenaires, (415 depuis le 1^{er} avril 2014). Une formation-sensibilisation est prévue à l'automne pour les partenaires de tous les milieux du Réseau.

Proposition 5.5

Poursuivre les représentations auprès du CISSS Montérégie-Centre en fonction des besoins particuliers des membres.

Année après année, la TROC-Montérégie est sollicitée par ses membres afin d'intervenir sur des questions particulières. Ce niveau d'intervention fait référence au rôle de la TROC-M en regard du respect du Cadre de référence régional. Tout au long de l'année, la TROC-M est demeurée disponible pour ses membres.

Proposition 5.6

Demander une rencontre annuelle avec chacun des PDG des 3 CISSS et des rencontres statutaires avec les membres du comité de liaison.

Une demande a été adressée afin d'obtenir une rencontre annuelle avec les PDG des 3 CISSS de la Montérégie. Toutefois, force de constater que nous avons obtenu une seule rencontre avec la PDGA du CISSS Montérégie-Centre en février dernier.

Proposition 5.7

Soutenir et défendre les intérêts des organismes de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi qui souhaitent maintenir leur *membership* à la TROC-M.

Depuis l'adoption de la loi 10, les organismes communautaires de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi se retrouvent sur le territoire sociosanitaire de l'Estrie, et donc, leurs populations sont desservies par le CIUSSS de l'Estrie. Plusieurs membres ont fait le choix de ne pas renouveler leur membership à la TROC-M. Par contre, certains font le choix de rester membre de la TROC-M et espèrent que la TROC-M continuera de les représenter.

La TROC-Montérégie n'a pas eu de demande particulière à cet effet durant l'année 2015-2016 mais demeure toujours disponible pour ses membres.

Autres tâches connexes

Coalition Solidarité Santé



La TROC-Montérégie a participé aux assemblées de la Coalition Solidarité Santé. Elle s'est particulièrement impliquée dans l'organisation de la conférence de presse du 14 juin 2016 pour dénoncer la tenue du Sommet sur la santé qui fait la promotion du privé en santé et services sociaux.

Volet 6 – Autres propositions

Proposition 6.1

Élaborer une stratégie médias afin que la TROC-M devienne un incontournable dans le milieu journalistique.

Un comité communication a été formé à l'automne 2015 afin de travailler sur cet objectif. Rapidement, le comité a conclu que la TROC-Montérégie mettait déjà tout en œuvre, selon ses moyens financiers, pour intéresser les médias à nos revendications. Sans moyens financiers supplémentaires, il devient difficile de faire davantage. La permanence cherche toutefois à améliorer ses pratiques en participant à des formations et en s'informant sur le sujet. La TROC-M s'est d'ailleurs dotée d'un compte Twitter au courant de l'année.

Le comité a rapidement conclu qu'afin de devenir un incontournable dans le milieu journalistique, il était essentiel de d'augmenter notre rapport de force à un niveau national.

Après discussion, le comité a proposé d'unir ses forces avec le comité vie associative et les discussions faisaient ressortir que la création d'une association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire pourrait être une voie à privilégier.

De plus, lors de l'AGR du 25 février, il y a eu adoption de la proposition suivante :

Mettre sur pied un comité de réflexion sur l'association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire

Un comité a donc été mis sur pied du comité et il s'est réuni à trois reprises au printemps-été 2016.

Toutes autres tâches connexes

Formation

La permanence de la TROC-Montérégie a participé à une formation de la firme de communication Molotov en organisation et stratégies de campagne.

Remerciements

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la remarquable implication des membres du conseil d'administration et du comité de mobilisation et aussi grâce à la participation des membres de la TROC-Montérégie aux mobilisations et aux assemblées de cette année. Un gros merci à tous et à toutes!

Comités

Comité Mobilisation

Françoise Pelletier, MADH
Valérie Robert, L'Avant-Garde
Nancy Melanson, CDDM
Joyce Thibault, MDJ Le Trait d'Union
Annie Tranchemontagne, MDJ de Rigaud
Patrice Désilets, Halte Soleil
Marie-Ève Boucher, La Boîte à lettres

Communication/Solidarité/ANTC

Danielle Goulet, Macadam Sud
Réginald Guay, Macadam Sud
Suzanne Demers, Le Baluchon
Françoise Pelletier, MADH
André Henley, Le Goéland
Corina Pal, Les toits d'Émile
Lise Campeau, Le Goéland
Louis-André Lussier, CAB Soulanges
Sonia Langlois, L'Antre-temps

Conseil d'administration

Madame Danielle Goulet (PRÉSIDENTE) Macadam Sud

Madame Suzanne Demers (VICE-PRÉSIDENTE) Auberge du cœur Le Baluchon

Madame Nancy Melanson (SECRÉTAIRE/TRÉSORIER) Collectif de défense des droits de la Montérégie

Monsieur Patrice Désilets Halte Soleil

Madame Joyce Thibault Maison des jeunes Le Trait d'Union

Monsieur Jean-François Pomerleau Maison des jeunes Le Dôme

Madame Annie Tranchemontagne Maison des jeunes de Rigaud

Madame Annick Corbeil Maison des jeunes des Quatre-Vents

Madame Nathalie Latreille Centre de femmes L'Éclaircie

Merci!

CONSEIL
D'ADMINISTRATION



2015 - 2016



Rapport d'activités 2015-2016

Annexe 1

Fonds de mobilisation de la TROC-M

Pour l'année financière 2015-2016

REVENUS		
Surplus année 2014/2015	6 080 \$	
Affectation TROC-M 2015/2016	4 000 \$	
Contribution des organismes à ce jour	14 960 \$	
TOTAL		25 040 \$
DÉPENSES		
Frais de réunions - Comité de mobilisation incluant 3 réunions à Drummondville avec TROC CQ/M	1 938 \$	1 938 \$
Mobilisation des 2 et 3 novembre 2015		
Bannière de tête	85 \$	
Accessoires	137 \$	
Transport (9 autobus)	3 731 \$	
Toilettes chimiques	333 \$	
Son et scène	785 \$	
Café et chocolat chaud	565 \$	
Lunch	2 187 \$	
Communications (CNW)	210 \$	
Publicité (Capsules télévisées dans métro)	334 \$	8 367 \$
Mobilisation du 28 novembre 2015 - Transport (3 autobus)	1 180 \$	1 180 \$
Mobilisation du 15 décembre 2015		
Costumes	130 \$	
Bannière de tête	74 \$	
Char allégorique	1 612 \$	
Son et scène	496 \$	
Transport (8 autobus)	3 241 \$	
Accessoires	56 \$	
Communications (CNW)	280 \$	5 889 \$
Achat - Matériel de mobilisation	502 \$	502 \$



Rapport d'activités 2015-2016

Mobilisation du 28 janvier 2016		
Chandails	229 \$	
Déplacements	408 \$	
Photocopies	34 \$	
Rencontre préalable	138 \$	809 \$
Conférence de presse à Québec à l'Assemblée nationale avec l'opposition officielle le 24 février 2016		
Communications (CNW)	732 \$	
Rencontre préalable	96 \$	
Déplacements	736 \$	1 564 \$
Mobilisation du 29 avril 2016 - Transport (1 autobus + covoiturage)	463 \$	463 \$
RB Coalition Main rouge - Mobilisation du 28 novembre 2015		(1 262 \$)
RB TROC CQ/M - Mobilisation du 15 décembre 2015		(432 \$)
TOTAL		19 018 \$
DÉPENSES - Affectation		
Marche Mondiale des Femmes du 17 octobre 2015 - Transport (1 autobus)	591 \$	591 \$
Mobilisation St-Clet - Lundis 23 et 30 novembre / 7 et 14 décembre 2015	3 291 \$	3 291 \$
Mobilisation contre PL70 à Québec le 27 janvier 2016	273 \$	273 \$
Dépassement affectation		(155 \$)
TOTAL		4 000 \$
<i>Surplus (déficit) prévu</i>		<i>2 022 \$</i>